



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
SYNDICAL
SEANCE DU
12/02/2020**

Nombre d'élus :

- en exercice : 31
- titulaires présents : 21
- Suppléants : 1
- procurations : 2
- absents : 9
- ayant pris part au vote : 25

Étaient présents : Corinne CARDONA, Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT, Michel BALAIS, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Gérard DARDET, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, *Éric MAZOYER*, Jean-Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON, Vincent PEYTEL, Laurent MONCEL, Patricia TILLY-DESMARS, Bernard BOURBONNAIS, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Bernard COQUET, Jean-Michel CARON, Olivier PERROT, Romuald DELABIE, Marc GRIVEL,

Date de la convocation 22/01/2020

Absents représenté(s) :	Par :
Anne-Laure MATHIAS	Corinne CARDONA
Nicolas POUSSINEAU	Romuald DELABIE

Conseil syndical du 12/02/2020

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
20/02/2020

Étai(en)t absent(s) :

Antoine DUPERRAY, Bruno LASSAUSSAIE, Charles MONNERET, Christian COLOMBO Denis VERKIN Pascal DAVID, Gérard KECK, Anne-Laure MATHIAS, Nicolas POUSSINEAU

Affichage syndical le : 20/02/2020

Secrétaire de Séance élu :

Françoise MAUPAS

Le **mercredi 12 février 2020**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 22/01/2020, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Délibération du Conseil Syndical n° 2020-02-01

RESTES A REALISER 2019

RAPPORTEUR : BERNARD BOURBONNAIS – VICE-PRESIDENT CHARGE DES FINANCES ET DU FONCIER

Les restes à réaliser pour 2019 se décomposent de la manière suivante :

Dépenses d'investissement



Articles	Intitulé	Montant
2111	Terrains nus	121 855,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	11 295,60
21728	Immobilisation reçue au titre d'une mise à disposition, autres agencements	465,43
2313	Construction travaux de la Morelle	23 300,14
	Total	156 916,17

Il n'y a pas de restes à réaliser 2019 en recettes. Le solde des restes à réaliser s'élève donc à 156 916, 17 euros. Ils seront repris dès le BP2020.

Le conseil syndical après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les restes à réaliser 2019.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 18/02/2020*

Max Vincent,
Président

